

ÉCHÉANCIER DU REAAP 2019 / A destination des associations du réseau déposant via AR 44 ou directement auprès de la CAF de Loire-Atlantique

CAF de Loire-Atlantique Calendrier diffusé par la CAF pour les associations ayant <u>déposée directement</u> leurs demandes de subvention REAAP 2019	Animation Rurale 44 Calendrier pour les associations <u>déposant via AR44</u>	Association membre déposant via AR44
22 octobre 2018 Diffusion de l'appel à projet REAAP 2019.	24 octobre 2018 Diffusion au réseau d'Animation rurale 44.	
Automne / Hiver 2018 Accompagnement des associations dans le dépôt de leurs projets.	Automne / Hiver 2018 Accompagnement des associations dans le dépôt de leurs projets. Mise en réseau des associations, relecture des demandes REAAP	Automne / Hiver 2018 - Réflexion sur les actions parentalité 2019 de chaque structure - Echanges et/ou mutualisation, actions inter-associatives - Rédaction des projets
18 janvier 2019 Date limite de dépôt des projets 2019. Attention, ces demandes seront prises en compte seulement si les bilans (ou pré-bilans) des actions 2018 ont été adressés à la CAF.	10 janvier 2019 Date limite de dépôt pour les projets 2019. Entre le 10 et le 18 janvier 2019 - AR44 revient vers les structures pour des éventuels compléments (ex. description plus détaillée des actions ou modification du budget de l'action) - AR44 renseigne les projets d'actions de chaque structure sur le site REAAP de la CAF.	Avant le 10 janvier 2019 à AR44 Envoi des projets d'actions par mail à parentalite@ar44.fr
Mars 2019 Le comité départemental REAAP se réunit pour statuer sur le financement des actions parentalité	Février / Mars 2019 AR44 présente chacune des actions 2019 déposée par ses membres via la fédération auprès des partenaires du comité départemental (notamment CAF et MSA).	
Avril 2019 Le Comité départemental Reaap notifiera les décisions concernant l'ensemble des projets	Avril 2019 AR44 informe les membres ayant déposés des actions REAAP via la fédération : montant des subventions REAAP accordées ou refus du comité.	